



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD-OUEST**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 23 mai 2023

### **Prise de fonction de Jean-Cyrille REYMOND directeur zonal de la police nationale, préfigurateur pour la zone sud-ouest**

Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde annonce que l'inspecteur général Jean-Cyrille REYMOND promu directeur zonal de la police nationale, préfigurateur pour la zone sud-ouest, a pris ses fonctions le 15 mai 2023 à Bordeaux.

Il a été nommé par arrêté du ministre de l'Intérieur du 25 avril 2023, après avoir exercé les fonctions de directeur départemental de la sécurité publique en Haute-Garonne depuis décembre 2020. Il a précédemment exercé en qualité de sous-directeur des missions de sécurité à la direction centrale de la sécurité publique à Paris, a été directeur départemental de la sécurité publique de la Savoie, chef état-major à Marseille, occupé des fonctions de chef de district à Sarcelles, et de chef de circonscription dans plusieurs villes d'Île-de-France et à Paris.

La police nationale s'est engagée dans sa transformation pour davantage de lisibilité et de cohérence. Cette réforme majeure concerne notamment l'organisation territoriale nouvellement articulée autour de filières métiers unifiées et placées sous le commandement unique d'un responsable territorial de la police nationale.

Jean-Cyrille REYMOND, en qualité de préfigurateur de la direction zonale police nationale, a pour mission d'organiser les structures zonales et départementales de la police nationale de la zone sud-ouest (région Nouvelle-Aquitaine) pour une mise en œuvre finalisée de la réforme le 1er janvier 2024.

Ses nouvelles fonctions vont le conduire à superviser l'activité des directions départementales et interdépartementales de la zone sud-ouest (plus de 6 000 policiers) et à veiller à la bonne déclinaison des politiques publiques locales de sécurité. Il sera l'échelon territorial et le représentant du directeur général de la police nationale sur le ressort.

Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde, se réjouit de cette nomination : « Le directeur zonal de la police nationale a autorité sur l'ensemble des filières de la police judiciaire, de la sécurité publique, de la police aux frontières, du renseignement territorial, mais également de la formation et de la filière soutien. L'unicité de commandement, le décloisonnement et la déconcentration doivent permettre une action plus efficace de la police, de mieux lutter contre la délinquance et d'améliorer le service rendu à la population.

